

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 DECEMBRE 2016 à 19H00

**Présents** : Tous les membres en exercice

**Absents excusés** : Mme Nathalie COSTE, Monsieur Geoffrey HANNOTEL, Madame Martine LAMIRAND (pouvoir à M Jean-Paul LEFAIT), Madame Claire DENIS

**Secrétaire** : M Frédéric RICHARD

---

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal si des observations sont à formuler sur le compte rendu de la séance du 09 novembre 2016.

**Après discussion le compte rendu est validé et le Conseil Municipal passe aux questions à l'ordre du jour.**

### **I/. Election du délégué titulaire et du délégué suppléant pour la C.A.P.S.O.**

Monsieur le Maire indique que l'arrêté préfectoral de mise en place de la C.A.P.S.O. a été publié. La Communauté d'Agglomération sera constituée à compter du 01/01/2017 de 98 délégués.

Monsieur le Maire lance l'appel à candidature pour le poste de délégué titulaire et celui de délégué suppléant.

Les candidats sont : Monsieur Jean-Paul LEFAIT (titulaire), Madame Marie-Claire DURIEZ (suppléante), Monsieur Bernard ROMMENS (titulaire ou suppléant).

Après vote à bulletin secret :

- Monsieur Jean-Paul LEFAIT (délégué titulaire) : 10 voix pour
- Madame Marie-Claire DURIEZ (déléguée suppléante) : 10 voix pour
- Monsieur Bernard ROMMENS (délégué titulaire et/ou suppléant) : 2 voix pour

A compter du 01/01/2017, Monsieur Jean-Paul LEFAIT (titulaire) et Madame Marie-Claire DURIEZ (suppléante) représenteront la Commune au sein de la C.A.P.S.O.

### **II/. Dissolution du S.M.E.V.E.M.**

Monsieur le Maire fait part au conseil du courrier du S.M.E.V.E.M. indiquant le projet de dissolution au 01/01/2017 en raison de la mise en place de la C.A.P.S.O.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur ce sujet.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, décident d'entériner la dissolution du S.M.E.V.E.M.

### **III/. Instruction des demandes d'autorisation d'occupation des sols**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention établie par la C.A.S.O. proposant leurs services pour l'instruction du droit des sols à compter du 01/01/2017.

A l'unanimité des membres présents, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention sus-mentionnée.

### **IV/. Demande de financement pour un projet volontaire**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mlle Manon De Bray sollicitant la Commune pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre de son projet d'aide internationale en Thaïlande.

En contrepartie de l'aide octroyée, Mlle De Bray propose d'établir une exposition photos ainsi qu'une rencontre avec les élèves de l'école Condorcet.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à 10 voix pour et 2 voix contre, d'attribuer une subvention de 200.00 € pour réaliser ce projet.

### **V/. Divers**

- a) Le samedi 17 décembre un cortège de moto traversera la commune (rue du Hocquet, rue du Bibrou, rue de Saint-Omer) pour soutenir Adrien Van Beveren.
- b) Madame Claudine DUCHATEL, adjointe au Maire, indique que le syndicat scolaire de Théroouanne sera prochainement transféré. Le Conseil approuve le transfert de l'actif et du passif de la salle de sport ainsi que le transfert du personnel.  
D'autre part le syndicat va être transformé en SIVU ayant pour objet « la création et la gestion d'un ALSH pendant les vacances de juillet ». Le conseil approuve cette modification statutaire et souhaite adhérer au SIVU à compter du 01/01/2017.
- c) Monsieur Yves DARQUES indique que les travaux d'assainissement de la rue des Quénelets sont en cours. Le chantier est arrêté du 14/12/2016 au 10/01/2017.
- d) Monsieur le Maire indique que le local à destination des N.A.P. a été réceptionné avec l'accord du bureau de contrôle SOCOTEC. Les activités périscolaires ainsi que la restauration y seront transférées à compter de la rentrée de janvier.

**Séance levée à 20h00**